Cérémonie des Vœux 2021

Discours du Maire de Noyal-Pontivy, **Lionel ROPERT**, lors de la cérémonie des Vœux 2021,

De la Directrice Générale des Services : **Gwénaëlle RAYMOND**

Ainsi que des adjoints :

- **Sylvie GASCHARD**
  Adjointe, Finances et CCAS

- **DOMBROWSKI Henri**
  Adjoint, Voirie, Agriculture, Environnement et Personnel

- **Claudine LE GARGASSON**
  Adjointe, Éducation, Affaires périscolaires et ALSH

- **Dominique QUERO**
  Adjoint, Travaux, Urbanisme et Patrimoine

- **Michelle LE DOUGET**
  Adjointe, Commerce, Artisanat, Culture et Animation

- **Patrice CORBEL**
  Adjoint, Sports et Associations

- **Laurent NICOLAS**
  Adjoint, Commissions consultatives

Gwénaëlle RAYMOND
Directrice Générale des Services

Alors que 2020 nous laisse un goût amer, marquée par la pandémie de Covid-19, la traditionnelle cérémonie des vœux se déroule dans des conditions particulières, puisque l'application des gestes barrières est toujours fortement recommandée et que la prudence est de rigueur.
Il faut néanmoins apporter du baume au cœur à ceux qui nous entourent et des messages d'espoir.
Je vous dirai bien d'être positif, mais cette année, c'est plutôt mal venu !
Je vous souhaite une année 2021 plus réjouissante que la précédente, une année remplie de douceurs et une excellente santé afin de profiter de ce que la vie a de meilleur.
Malgré le contexte, nous avons avancé durant ces 12 derniers mois.
L'année 2020 a vu l'arrivée de nouveaux élus à qui je souhaite pleine réussite pour leur nouveau mandat. Je les remercie pour toute la confiance qu'ils nous accordent au quotidien.
Il faut bien commencer par quelque chose. Ce sera donc par des informations d'ordre général.
Au dernier pointage, la commune est forte de 3 735 habitants. 2020 a vu l'arrivée de 882 bébés soit 11 de plus que l'année dernière.
Coté mariages, 6 couples se sont unis et 8 se sont pacsés.
644 personnes nous ont quittés (soit 43 de plus qu'en 2019).

Pour l'urbanisme, 24 permis de construire dont 9 pour des habitations nouvelles, 76 déclarations préalables et 134 certificats d'urbanisme ont été déposés.

Comme l'ensemble des collectivités locales, nous nous trouvons soumis aux conséquences du resserrement des finances locales. Cela nous impose de faire preuve de rigueur, de capacité d'innovation et d'esprit de responsabilité.
Cette action est rendue possible par un budget communal qui affiche de bons ratios attestant ainsi de la bonne santé financière de la commune. Tous les signaux sont au vert.
Les dépenses de fonctionnement sont contenues, malgré la baisse constante des dotations reçues de l'Etat, les taux d'imposition sont stables, la dette est maîtrisée à un niveau qui permet d'envisager l'avenir sereinement.

Je remercie l'ensemble du personnel communal, pour son professionnalisme et son implication quotidienne, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général.
Vous êtes habitués à voir les agents des différents services au quotidien, sur le terrain, en mairie, à l'école, au restaurant scolaire, à Technoal, au centre de loisirs, au CCAS... Œuvrant pour que tout fonctionne bien chaque jour.
Je les remercie toutes et tous pour le travail qu'ils font au fil des jours, chacune et chacun selon sa conscience, sans bruit, mais toujours avec beaucoup d'implication, de volonté de faire du mieux possible, de sens du service public et du bien commun duquel nous ne devons jamais nous éloigner.
Les équipes des services techniques vont se renouveler en cette année 2021. Damien MAHEAS a quitté la commune en septembre, Patrick MAHOUDO fera valoir ses droits à la retraite en cours d'année. Rapidement de nouveaux collègues arriveront avec leur expérience et leurs connaissances pour étoffer l'équipe.
Certes, nous traversons une crise qui bouleverse nos vies et nous isole, rendant l'avenir incertain.

Mais nous devons garder en tête, en permanence, que cette épreuve, même si elle nous semble sans fin, aura une fin (et le vaccin nous en rapproche). En attendant, nous devons essayer de mettre, au jour le jour, dans nos vies, même quand ça ne va pas, un peu de rire, de tendresse et d'échange avec les autres.

Bonne année à tous !

Laurent NICOLAS
adjoint, Commissions consultatives

Bonjour à toutes et à tous

A l'initiative de la nouvelle équipe municipale, une commission consultative a été mise en place cette année. L'objectif est de donner la parole aux citoyens Noyalais, en favorisant le dialogue, les échanges entre les habitants et les élus sur des thématiques bien précises.

C'était un engagement fort de la nouvelle municipalité. Sa mise en place a débuté sur le thème de l'extension du projet éolien de Noyal-Pontivy/Gueltas dans la continuité du parc existant. La rédaction d'un questionnaire a été la première étape de cette commission consultative afin de permettre aux Noyalais de poser leurs questions et formuler leurs remarques. Nous sommes donc allés à la rencontre des riverains pour leur déposer ce questionnaire. Je profite de ce moment pour remercier toutes les personnes rencontrées à cette occasion pour l'accueil chaleureux et riche d'échanges qui nous a été réservé. Suite aux retours, un tableau de synthèses des impacts potentiels du projet a été réalisé et servira de document d'aide à la décision à l'ensemble du conseil municipal. Cette année bien particulière ne nous permettant pas l'organisation de réunions publiques, la commission se retrouvera mi-janvier pour préparer un courrier qui sera remis aux riverains afin de répondre aux différentes interrogations qui nous ont été formulées.

Nous continuerons d'aller à votre rencontre en 2021 pour les projets majeurs tel que ''l'avenir du site du Valvert'' par exemple.

En espérant vous rencontrer au plus vite, je vous souhaite une bonne année 2021 et surtout une bonne santé.

Merci.

Michelle LE DOUGET
adjointe, Commerce, Artisanat, Culture et Animation

Tout d'abord bonne et heureuse année 2021 et une bonne santé, que cette année nous fasse oublier l'année 2020.

L'année 2020, à cause de la crise sanitaire, nous a bloqués dans nos projets d'animations de la commune : annulation de fête de la musique et son feu d'artifice, de la fête de la famille, annulation de l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune, annulation du salon des artistes, du festival du jeu, du marché de Noel et du concert de Noel ainsi que les demandes des différents intervenants comme l'exposition de voitures américaines sur le site du Valvert.

La commission commerce et moi-même avons réussi à installer un marché le 17 octobre dans le centre bourg, avec 19 commerçants et un groupe de musique Noyalais.

Les Noyalais ont été au rendez-vous et heureux de se retrouver dans le bourg, et à leurs demandes, le marché sera reconduit le 16 janvier avec 25 commerçants ainsi que tous les 3 mois avec quelques marchés à thème.

Les futures dates à retenir sont le 3 avril, le 3 juillet, le 2 octobre et le 4 décembre.

Vous retrouverez aussi le premier samedi de chaque mois 5 ou 6 commerçants sur la place.

Nous travaillons sur d'autres projets mais la crise sanitaire est encore très présente et nous respectons les consignes que l'on nous donne et nous voulons surtout vous protéger.

Merci et prenez soin de vous.

Patrice CORBEL
adjoint, Sports et Associations

Bonjour à toutes et à tous,

Je souhaite au monde du sport et à toutes les associations une bonne et heureuse année 2021, qui je l'espère ne pourra être pire que l'année que nous quittons sans regret.

J'ai l'espoir que toutes les compétitions puissent reprendre le plus rapidement possible, et que les associations puissent reprendre leurs activités pour redonner de la vie sociale et de la joie à toutes nos anciennes et tous nos anciens qui ont pu se sentir abandonnés pendant ces mois ou tout le monde s'est senti impuissant à agir sur les évènements et les décisions que nous avons été obligés d'imposer.

Bonne et heureuse année à toute et à tous.

Claudine LE GARGASSON
adjointe, Éducation, Affaires périscolaires et ALSH

2020

Une année spéciale impactée par la crise ...

L'accueil de loisirs a fait preuve de présence pour accueillir les enfants du personnel soignant durant la première vague de confinement et également d'adaptation tout en respectant les protocoles afin de les satisfaire sur les différents séjours dont la fréquentation a doublé durant cette période, celui-ci est un service disponible à la demande de 220 familles

L'équipe enseignante et la restauration scolaire ont géré au mieux le protocole sanitaire se conformant dans l'accompagnement face aux flux et densité des élèves en pratiquant la distanciation physique et gestes barrières

Le CME n'a pu que mener quelques projets tel que :

- Ramassage des déchets, sécurité routière et la fabrication des banderoles aux personnels soignants de Ty Noal et Site de Kério et ont dû malheureusement annuler les autres activités

2021

Nous allons maintenir au maximum les activités en fonction des protocoles

Le harcèlement scolaire au sein des écoles, la maison de tous les dangers sur les dangers domestiques, la proposition d'ateliers familles et la participation aux 4 grands marchés et développer des services de la collectivité autant jeunesse que l 'enfance

Améliorer la restauration scolaire pour le bien-être des enfants et accompagner l'équipe enseignante dans leurs projets et leurs demandes

Très Bonne Année avec joie bonheur et santé.

Dominique QUERO
adjoint, Travaux, Urbanisme et Patrimoine

Mesdames, Messieurs, bonjour,

En ce qui concerne les travaux en cours et ceux relatifs aux différents lotissements :

- Pour les lotissements du Manoir et de Porh Person, tous les lots sont actuellement vendus. Il restera à réaliser la voirie finale qui sera effectuée à l'issue des dernières constructions.
- Pour Le Clos de La Madeleine, il nous sera livré dans le 1er trimestre. Pour rappel, celui-ci est constitué de 22 lots avec des superficies allant de 468 à 750m2. Son prix de vente est fixé à 60€ TTC. Pour l'heure, 7 lots sont déjà réservés.

La création d'un nouveau vestiaire et le drainage du terrain B ont été réalisés au stade Yves Le Moullac pour un montant global de 755 716€. Des dossiers de demande de subvention ont été effectués. Seuls les 125 993 € du conseil Départemental ont été perçus. Nous sommes dans l'attente des demandes faites à la Fédération Française de Football et au fond d'aide au football amateur pour 20 000€ chacune. Les 105 000€ espérés de la DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux) ne nous ont pas été accordés. L'installation d'une nouvelle barrière d'accès au stade et la réalisation d'un chemin piétonnier permettant de rejoindre les nouveaux vestiaires par le bas du parking extérieur seront réalisés en début d'année. Un auto collant représentant le blason de la commune sera apposé sur le vestiaire. Nous prévoyons une inauguration dès que les conditions sanitaires nous le permettrons.

Pour les travaux concernant le patrimoine, l'étanchéité du clocher et le remplacement de la girouette de la Chapelle de Poulvern, initialement prévus en 2020 pour un montant de 9811€, seront réalisés courant du mois de Janvier.
Pour la partie Urbanisme, le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) est en cours d'élaboration finale après une enquête publique très suivie par les différents citoyens et propriétaires Noyalais, celle-ci ayant eu lieu du 7 Septembre au 15 Octobre 2020.
En parallèle et dans la même période, l'enquête de zonage intercommunal d'assainissement n'a pas connu le même succès. Son rapport a été présenté et validé par les conseillers municipaux en Décembre dernier.
Pour les travaux prévus en 2021 et en dehors du dossier de la maison de Maître où nous sommes en cours d'étude, nous avons eu la désagréable surprise de découvrir l'état de la charpente de l'école Françoise Dolto.
L'ensemble de la toiture (charpente, plancher et isolation) sera changé en intégrant sur la partie haute face à la cour de l'école, des panneaux photovoltaïques. Ceux-ci rentrant dans un programme écologique via Bretagne énergie et étant totalement gratuits. L'estimation, en attendant le retour des devis des entreprises, est de 100 000€. Ces travaux seront réalisés pendant les vacances d'été.
Je souhaite profiter de l'instant qui m'est donné pour remercier et féliciter le travail accompli par tout le personnel des services administratifs et techniques de la commune encadré par Gwénaëlle Raymond et Patrick Mahoudo.

Je vous présente à tous et à toutes, Noyalaises, Noyalais, mes meilleurs vœux. Prenez soin de vous et de vos proches, et sachez que je reste à votre disposition.

Sylvie GASCHARD
adjointe, Finances et CCAS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à deux reprises le 14 octobre et le 4 novembre.

Comme points principaux nous avons évoqué l'organisation et le budget du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile. Ce service intervient également sur les communes de Saint Gérand et Saint Thuriau. L'activité pour 2021 est estimée à 14 000 heures. Il emploie 1 coordonnatrice, 1 agent administratif et 16 agents sociaux, qui ont comme missions d'accompagner les personnes âgées à leur domicile, de les aider dans les actes de la vie courante, de maintenir le lien social. Le budget global s'élève à 309 260 €.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, il n'a pas été possible de proposer aux personnes de plus de 70 ans de la Commune de partager le traditionnel repas de Noël.

Nous avons opté pour un bon cadeau de 20 euros à utiliser auprès des artisans et commerçants de Noyal-Pontivy.

Le budget de la Commune pour l'année 2021 est en cours d'élaboration : il respectera les contraintes financières de la commune. Il intégrera les obligations de rénovation et les travaux urgents de la commune. Il prendra en compte une partie des projets que nous nous étions engagés à réaliser.

L'année 2020 a été difficile pour tous que cela soit dans notre vie professionnelle ou dans notre vie personnelle. Il nous faudra encore les premières semaines de 2021 nous adapter à la situation sanitaire.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous, une bonne année 2021.

DOMBROWSKI Henri
adjoint, Voirie, Agriculture, Environnement et Personnel

Bonjour,
Je vais vous présenter un point de situation des dossiers concernés par la commission Voirie/Agriculture/Environnement.

- Voirie

L'année passée, un budget de 135000 € aura été consacré à la réfection de la voirie et notamment de la route de Gueltas. En 2021, conformément à notre programme, un effort marqué sera consenti sur la voirie et devrait permettre de réaliser l'ensemble des réfections identifiées grâce à l'expertise des Services Techniques de la commune.
Sous réserve de l'état des réseaux souterrains, un premier lotissement devrait également être rénové.

- Agriculture :

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire fut l'occasion pour nos concitoyens, parfois critiques vis à vis des pratiques agricoles, de redécouvrir le rôle central des agriculteurs dans nos approvisionnements alimentaires. La municipalité a voulu renforcer encore ce lien restauré en adhérant à l'association Agriculteurs de Bretagne. La mise en place aux entrées du bourg de panneaux « Ma commune soutient Agriculteurs de Bretagne » soulignera ainsi de façon symbolique et forte, l'ancrage rural de Noyal Pontivy, terre agricole.

- Environnement :

En matière d'environnement, notre principal chantier sera le Valvert.
Comme nous l'avions pressenti, la DDTM a rejeté le dossier tel qu'il avait été présenté en février 2020. Elle nous demande de coûteuses études complémentaires sans aucune garantie que ce projet aboutisse. Conformément à notre programme, nous n'engagerons donc pas d'argent public sur des bases aussi aléatoires. Il reste donc deux options possibles. Le retour au tracé initial de la rivière avec une mise en valeur de la zone humide pour faire de cet espace un lieu attractif, ou le statu quo qui laisserait l'étang tel quel tout en procédant à un aménagement du périmètre.
Ce choix, lourd de conséquences sur le plan financier, notamment en ce qui concerne l'obtention ou non de subventions au titre de la transition écologique, mais aussi sur le plan environnemental ne se fera pas dans le huis clôt d'un bureau municipal.
Les Noyalaises et les Noyalais, premiers concernés, seront associés à la réflexion qui nous permettra de finaliser l'avenir du Valvert. La date butoir, négociée avec la DDTM, pour déposer notre projet définitif est fixée au 31 novembre 2021.

Très bonne et heureuse année à vous !

Lionel ROPERT
Maire de Noyal-Pontivy

Nous l'avons entendu maintes et maintes fois, 2020 restera l'année Covid. La pandémie laissera des traces indélébiles sur de nombreux plans. Aujourd'hui encore, nous ne savons pas de quoi seront faits les prochains mois mais n'est-ce pas une vérité de tous les temps et de tous les jours. En effet qui aurait prédit, il y a un an, que le pays aurait été plongé dans un confinement dès le 17 Mars suivi d'un second quelques mois plus tard.

Malgré ce contexte, nous nous sommes adaptés à ce rythme et l'arrivée du vaccin doit nous permettre d'entrevoir une sortie de crise sanitaire qui nous permettra de revenir à une vie plus en phase avec ce que nous connaissions et qui permettra à chacun de reprendre une activité sociale.

Elue depuis Mars 2020 mais seulement mise en place en mai, la nouvelle équipe municipale est au travail. Vous l'avez entendu dans les interventions précédentes, certains projets ont abouti, d'autres sont toujours à l'étude. Tous ces projets sont menés dans le but de poursuivre le développement de la commune. Dès que la situation le permettra, nous vous inviterons à une réunion publique pour faire un point sur les projets en cours et sur les projets à venir.

Tous ces projets ne pouvant aboutir seuls, je voudrais ici remercier les différents services : administratifs, techniques, scolaires, extra-scolaires, le service de portage des repas et d'aide à domicile pour leur travail et leur professionnalisme.

Je souhaite qu'en 2021, nous puissions retrouver une activité scolaire, économique, associative et sociale normale pour chacun. Il faudra le temps nécessaire mais soyons optimistes.

Noyalaises, Noyalais, au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2021. Que celle-ci soit synonyme de santé, de joie avec le plaisir de pouvoir se retrouver.